

MF4A - Dialogue sur les politiques du secteur financier d'Afrique centrale

Libreville, 29-30 janvier 2019

Note de synthèse

La Banque Africaine de Développement (BAD) et le Partenariat *Making Finance Work for Africa* (MF4A) ont réuni à Libreville, au Gabon, du 29 au 30 janvier 2019, des responsables gouvernementaux, des représentants de banques centrales (Banque des États de l'Afrique Centrale [BEAC], Banque Centrale du Congo [BCC]), d'institutions financières (internationales et nationales) et du secteur privé pour un dialogue sur les politiques en vue d'accélérer le développement du secteur financier d'Afrique centrale. La réunion visait à :

- (i) Donner une vue d'ensemble sur les réformes en cours dans le secteur financier d'Afrique centrale;
- (ii) Identifier les domaines prioritaires et les interventions, notamment les instruments financiers innovants, dans lesquels les Institutions de Financement du Développement (IFD) peuvent renforcer leurs contributions pour financer l'économie réelle; et
- (iii) Promouvoir l'intégration de ces initiatives dans les stratégies des institutions régionales et internationales de développement.

Comme la plupart des secteurs économiques du continent, le secteur financier d'Afrique centrale a de nombreux défis à relever et des opportunités à saisir pour assurer son développement.

Défis du secteur financier d'Afrique centrale

- *Élargir l'offre de produits et de services financiers*
La densification de l'offre de produits et de services financiers est le principal défi que doit relever le secteur. Malgré le grand nombre d'établissements de crédit, les progrès accomplis dans le secteur de la microfinance, l'établissement d'un marché financier et la restructuration du secteur de l'assurance, il convient de noter que l'offre est très insuffisante. Affichant l'un des ratios crédit-PIB les plus bas du monde (15 % en 2017), les besoins importants de financement de différents types de clients ne sont pas satisfaits. Les acteurs du secteur financier doivent donc innover pour adapter leurs offres et s'éloigner de la « normalisation » actuelle des produits et des services financiers.
- *Accroître le financement des entreprises, y compris le financement à long terme*
Le secteur bancaire, principale source de financement des économies de la région, est incapable de répondre à la forte demande de financement des entreprises. Nombre de ces entreprises ont des difficultés à accéder aux ressources nécessaires pour faire des investissements productifs. La disponibilité de ressources adaptées à des projets à long terme reste l'un des défis majeurs à relever dans ce domaine. Cependant, le secteur bancaire, qui ne dispose pas vraiment des ressources, ne prend pas suffisamment de mesures pour les obtenir. Quant aux marchés financiers de la sous-région, ils sont incapables de jouer leur rôle pour mobiliser l'épargne à long terme. En outre, la Banque de Développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), créée

pour financer les projets de développement des pays membres de la Communauté Économique et Monétaire des États d'Afrique centrale (CEMAC), reste, après plusieurs restructurations, caractérisée par des capacités limitées de financement.

- *Rendre le financement accessible aux PME/PMI*

Bien que les grandes entreprises, principalement des filiales de multinationales, rencontrent moins de problèmes de financement, les PME/PMI ont déjà été confrontées à de nombreuses difficultés pour bénéficier de facilités pour financer leurs cycles d'exploitation. L'accès au financement à long terme est donc plus qu'improbable, si ce n'est impossible. Afin de financer ce segment de leur clientèle, les banques posent de nombreuses conditions, en particulier les garanties. En fin de compte, les PME/PMI, dans leur recherche de ressources, doivent se débrouiller avec des taux d'intérêt prohibitifs ou une aide financière qui n'est pas adaptée à leurs besoins. Ces contraintes figurent parmi les principales causes de faillites des PME/PMI. De fait, il est nécessaire d'améliorer l'accès des PME aux financements bancaires et non bancaires pour soutenir leur développement et leur intégration progressive dans le secteur formel.

- *Poursuivre le développement et la professionnalisation du secteur de la microfinance*

La population rurale d'Afrique centrale est confrontée à d'énormes difficultés pour accéder aux services financiers offerts par le système bancaire. La microfinance est une alternative viable pour améliorer l'inclusion financière. Cependant, elle est sous-développée dans les pays dont la proportion de la population est la plus forte. À lui seul, le Cameroun représente trois quarts du marché régional. L'appui à l'expansion de la microfinance dans les pays de la sous-région, principalement en République Démocratique du Congo (RDC) et à Sao Tomé & Príncipe, doit promouvoir une meilleure inclusion financière de la population de la région.

- *Soutenir les économies en transition*

La dollarisation de l'économie est un défi important à relever pour le secteur financier en particulier, et pour l'économie en général. Les besoins de recapitalisation des établissements de crédit dus à la détérioration de la devise locale face au dollar, associés au retrait des banques correspondantes dans les pays en transition dû aux exigences réglementaires pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, minent la viabilité du système bancaire. L'argent mobile est une alternative pour le développement du secteur financier, mais il nécessite une infrastructure adéquate pour fonctionner correctement. Les partenaires du développement doivent aider les États en transition à remédier aux vulnérabilités des économies en transition, en particulier là où les faiblesses structurelles et le déficit d'infrastructure persistent.

- *Élargir l'offre de produits et de services financiers*

Le coût des produits et des services financiers demeure relativement élevé dans la région. En dépit de certaines mesures prises par les autorités (la fourniture gratuite de certains services financiers de base, le calcul et la publication des Taux Effectifs Globaux [TEG] et des taux d'usure), la réduction souhaitée des prix des produits et des services financiers n'est toujours pas effective.

- *Promouvoir l'éducation financière*

Les États, avec l'appui incontestable d'autres acteurs (BEAC, Commission Bancaire de l'Afrique centrale [COBAC] et institutions financières), doivent prendre des mesures énergiques pour améliorer le niveau d'éducation financière de la population et l'aider à faire des choix avisés en

matière de services financiers. Compte tenu du développement croissant de l'innovation financière, l'éducation financière est, plus que jamais, la condition préalable pour améliorer le financement de l'économie en élargissant la base des épargnants et en réduisant les risques de crédit induits.

Opportunités multiples dans le secteur financier d'Afrique centrale

- *Disponibilité d'une infrastructure des systèmes de paiement et de centres d'information financière.*

La BEAC a mis en place une infrastructure moderne de paiement (SYGMA et SYSTAC) pour faciliter le règlement rapide des transactions régionales et internationales par le système financier. La banque centrale a également pris d'autres mesures pour réduire les asymétries d'information en déployant des centres d'information financière (Centrale des bilans, Centrale des risques, Centrale des incidents de paiement et Bureau d'information sur le crédit), utiles dans le processus de prise de décision des institutions bancaires et financières, y compris la réduction du risque. La disponibilité de l'infrastructure de paiement et des centres d'information financière est donc un aspect important du développement des activités bancaires de la CEMAC.

- *Existence d'un cadre réglementaire et de structures propices au financement des PME/PMI*

Les pays ont mis en place un cadre réglementaire favorable au développement de certains financements spécialisés pour les PME/PMI, comme le leasing (crédit-bail). Le système bancaire et le secteur de la microfinance doivent tirer parti de ces mesures pour étoffer leurs activités de leasing et accroître ainsi l'accès au financement des PME/PMI. Outre les incitations réglementaires, les autorités nationales doivent aussi mettre en place des structures d'appui aux PME/PMI (organismes chargés de l'assistance technique, du renforcement des capacités et de la supervision) et mettre en place des fonds de garantie des prêts destinés à cette clientèle spécifique.

- *Adoption de stratégies nationales d'inclusion financière*

Certains pays de la CEMAC ont déjà élaboré une stratégie nationale d'inclusion financière pour promouvoir l'accès de la population aux services financiers de base. Il convient d'approfondir et d'amplifier cet effort récent afin d'élargir l'offre de services financiers et de mieux répondre aux besoins spécifiques de la population, dans un environnement juridique, réglementaire et fiscal amélioré. L'engagement des États envers le financement inclusif démontre un soutien important au développement du système financier. La BEAC se prépare à soutenir les États par l'élaboration d'une stratégie sous-régionale, dans le cadre de son Plan stratégique 2017-2020, avec l'appui de partenaires du développement (notamment la BAD et la Banque mondiale).

- *Opportunités de numérisation financière*

Par le biais du canal numérique, de nouveaux partenariats sont en cours d'établissement pour mener des transactions financières non liées à un compte bancaire. Conscientes de ces évolutions, la BEAC et la COBAC ont récemment adopté un cadre réglementaire propice au développement des établissements de paiement. Elles ont également révisé les dispositions sur l'organisation et le contrôle des activités d'émission d'argent électronique dans la CEMAC, un segment d'activité dans lequel opèrent maintenant plusieurs établissements de crédit et opérateurs d'argent mobile.

- *Fusion des deux bourses de la CEMAC*

La mise en œuvre effective de la décision relative à la fusion des marchés financiers de la CEMAC et à l'établissement d'un dépositaire central unique confié à la BEAC, prise en octobre 2017 par les chefs d'État, doit, dans les prochaines semaines, aider à stimuler le rôle du marché financier de la CEMAC pour mobiliser l'épargne et le financement d'investissements productifs. Les partenaires techniques doivent être plus impliqués dans l'achèvement de cette fusion et l'émergence d'un marché dynamique de capitaux.

- *Élargissement de la zone monétaire et économique*

L'intégration de Sao Tomé & Príncipe et de la République démocratique du Congo dans la zone monétaire et économique contribuera à faciliter le commerce transfrontalier et accroître l'efficacité de l'intégration financière.

Conclusion

Les partenaires techniques et financiers ont exprimé leur volonté de soutenir les États dans la mise en œuvre des réformes, d'accroître leur soutien aux institutions financières pour le financement du secteur privé, notamment les PME/PMI, et de mobiliser davantage de ressources pour promouvoir le financement vert – visant à accélérer le développement du secteur financier et les progrès économiques et sociaux en Afrique centrale.